

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ

YORBEAU RESOURCES INC. (la "**Société**")
110 Place Crémazie, Suite 430
Montreal, QC
H2P 1B9

2. DATE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 30 août 2017.

3. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un communiqué de presse déclarant le changement important a été publié par le biais d'un service de nouvelles reconnu et a été déposé sur le *Système électronique de données, d'analyse et de recherche* (SEDAR) le 31 août 2017.

4. RÉSUMÉ DU CHANGEMENT IMPORTANT

Le 30 août 2017, la Société a clôturé un placement privé, sans l'entremise d'un courtier, de 2 286 429 actions ordinaires accréditives au prix de 0,105 \$ l'action pour un produit brut de 240 075,05 \$.

5. DESCRIPTION CIRCONSTANCIÉE DU CHANGEMENT IMPORTANT

Voir le communiqué ci-joint pour plus de détails.

6. APPLICATION DES PARAGRAPHES 7.1(2) DU RÈGLEMENT 51-102

Non applicable.

7. INFORMATION OMISE

Aucune.

8. MEMBRE DE LA HAUTE DIRECTION

Le haut dirigeant suivant est au courant du changement important et de la présente déclaration :

G. Bodnar Jr.
Vice-Président
Téléphone: (514) 384-2202
Sans frais en Amérique du Nord : 1-855-384-2202

9. DATE DE LA DÉCLARATION

Le 31 août 2017.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

CLÔTURE PAR YORBEAU DE LA SECONDE TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ

NE PAS DIFFUSER SUR LES FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS

Montréal, le 31 août 2017 – Les Ressources Yorbeau Inc. (TSX : YRB) (la « Société » ou « Yorbeau ») est heureuse d'annoncer avoir terminé la seconde tranche d'un placement privé (le « placement privé ») sans courtier de 1 500 000 \$ par l'émission de 2 286 429 actions ordinaires au prix de 0,105 \$ chacune, pour un produit brut de 240 075,05 \$.

La Société affectera le produit tiré du placement privé des actions ordinaires accréditives aux frais d'exploration au Canada qu'elle engagera pour ses propriétés.

Trois initiés ont souscrit à un total de 961 901 actions ordinaires, pour un produit total de 100 999,61 \$. Le placement privé auprès de ces initiés constitue une « opération avec des personnes apparentées » en vertu du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (le « Règlement 61-101 »). Le placement privé est dispensé des exigences d'évaluation officielle et d'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 (en vertu des paragraphes 5.5(a) and 5.7(a)) sur la base que ni la juste valeur marchande des actions ordinaires distribuées aux personnes intéressées ni celle de la contrepartie reçue des initiés ne dépassent 25% de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important au moins 21 jours avant la réalisation du placement privé puisque la participation des initiés n'avait pas été déterminée à ce moment.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ou de toute loi sur les valeurs mobilières étatique, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (au sens du terme *U.S. Person* dans le *Regulation S* pris en application de la Loi de 1933), ou pour le compte ou à l'avantage de ces personnes, en l'absence d'inscription ou de dispense applicable de ces obligations d'inscription.

À propos de Les Ressources Yorbeau Inc.

La propriété Rouyn détenue à 100 % par la Société contient quatre gîtes aurifères connus dans le corridor Augmitto-Astoria, long de six kilomètres et situé dans la partie ouest de la propriété. Deux des quatre gîtes, Astoria et Augmitto, ont des infrastructures souterraines substantielles et ont fait l'objet de rapports techniques conformes au Règlement 43-101, lesquels comprennent des estimations de ressources. Yorbeau et un membre du groupe de Kinross Gold Corporation ont signé une convention d'option afin de poursuivre l'exploitation de la propriété Rouyn (voir le communiqué de presse daté du 25 octobre 2016). En 2015, la Société a élargi son portefeuille de propriétés d'exploration en effectuant l'acquisition de propriétés stratégiques de métaux de base dans des régions à haut potentiel dans la ceinture Abitibi du Québec et de l'Ontario qui offrent une infrastructure favorable au développement minier. Les propriétés de métaux de base nouvellement acquises incluent la propriété Scott Lake, laquelle est l'hôte de ressources minérales importantes (voir le communiqué de presse daté du 30 mars 2017).

Des renseignements additionnels concernant la Société sont disponibles sur son site web au www.yorbeauresources.com.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Gérald Riverin, Ph.D, géo
Président,
Les Ressources Yorbeau Inc.
griverin@yorbeauresources.com
Tél. : 819 279-1336

G. Bodnar Jr.
Vice-président et chef des finances,
Les Ressources Yorbeau Inc.
gbodnar@yorbeauresources.com
Tél. : 514 384-2202
Sans frais en Amérique du Nord 1 855 384-2202

Énoncés prospectifs : *À l'exception des données historiques, toutes les déclarations faites dans le présent communiqué en ce qui concerne notamment la taille totale du placement privé et l'affectation de son produit sont des énoncés prospectifs qui font intervenir des risques et des incertitudes. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer nettement des attentes exprimées par la Société.*